



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

contrats aidés outre-mer

Question au Gouvernement n° 1219

Texte de la question

CONTRATS AIDÉS OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Poudroux, pour le groupe Les Républicains. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Jean-Luc Poudroux. Madame la ministre des outre-mer, le Gouvernement persiste à remettre en cause le dispositif des contrats aidés, alors que celui-ci constitue une alternative à la lutte contre la précarité, qui est plus importante encore outre-mer que sur le territoire hexagonal.

Les conséquences sont déjà dramatiques à La Réunion. La suppression de milliers d'emplois constitue un coup de poignard porté aux personnes en situation de forte précarité, aux bénéficiaires du RSA, aux personnes en situation de handicap et à nos jeunes de moins de 26 ans. L'emploi des Réunionnais n'attend pas. Les contrats aidés ne sont pas la solution idéale mais ils répondent à une urgence. De nombreuses structures associatives, en particulier dans le milieu culturel et sportif, fortement créatrices de lien social, ont été fragilisées. Certaines ont même été contraintes de fermer. Nos écoles connaissent de graves dysfonctionnements. Les équipes administratives se sont fortement réduites, ce qui a un impact sur le fonctionnement pédagogique. Les enseignants sont très déboussolés.

Les parents que nous sommes sont inquiets pour l'hygiène et la sécurité de leurs enfants, ainsi mises à mal. Une nouvelle épidémie, de dengue, a pris des proportions inquiétantes : nous sommes aujourd'hui à la veille de l'activation du niveau 5, qui est le plus critique. Le maintien de moyens constants sur des emplois verts nous auraient permis d'éviter cette situation.

Ces constats alarmants n'avaient pas été prévus par des études. Notre vivre-ensemble est en danger. À La Réunion, nous avons le sentiment que votre gouvernement a baissé les bras...

M. Fabien Di Filippo. Dites-plutôt qu'il ne les a jamais levés !

M. Jean-Luc Poudroux. ...et qu'il a tiré un trait sur la mise en place de mesures choc. Au regard de ces éléments, que comptez-vous faire, madame la ministre ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Monsieur le député, laissez-moi tout d'abord vous féliciter pour votre arrivée dans cet hémicycle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Je l'ai déjà déclaré l'année dernière devant vous tous, l'ajustement des contrats aidés a été brutal dans les

territoires d'outre-mer. C'est du reste parce qu'il a tenu compte des spécificités et des difficultés de ces territoires, que le Gouvernement a décidé d'y maintenir un nombre de contrats aidés beaucoup plus important.

Les spécificités des territoires ultramarins sont défendues au sein du Gouvernement et y sont entendues. Ainsi, la fongibilité des enveloppes y rend l'exercice plus souple. Une majoration est également prévue dans les territoires d'outre-mer par rapport à l'Hexagone. De plus, les contrats aidés sont encore possibles dans le secteur marchand outre-mer alors que ce n'est plus le cas dans l'Hexagone. Nous prenons donc bien en compte les spécificités ultramarines.

Je suis d'accord avec vous, c'est d'emploi durable qu'il faut parler : c'est ce qu'attendent de nous les jeunes ultramarins. C'est la raison pour laquelle j'ai travaillé sur l'écosystème des aides économiques outre-mer : 2,5 milliards d'euros aident les entreprises à faire face à toutes ces difficultés et, surtout, à mieux se développer dans ces territoires et dans leur bassin maritime. Muriel Pénicaud et moi-même avons également travaillé sur la formation et l'apprentissage des jeunes ultramarins : 700 millions d'euros y seront consacrés dans les quatre années à venir. Ces territoires doivent désormais se mobiliser pour définir les secteurs porteurs et répondre à leurs besoins. Nous y veillons.

L'engagement de l'État outre-mer se traduit également par des investissements très importants en matière d'infrastructures. Je donnerai un seul exemple : Agnès Buzyn a décidé de consacrer 1 milliard d'euros aux hôpitaux des territoires d'outre-mer, pour y améliorer l'emploi et les conditions de travail. Nous maintiendrons l'effort en 2019. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Poudroux](#)

Circonscription : Réunion (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1219

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 octobre 2018](#)